CENTRE DE DOCUMENTATION

92-05113/

BUDGET 1989-1990

Crédits supplémentaires #3 pour l'année financière se terminant le 31 mars 1990

Déposé à l'Assemblée nationale
par monsieur Gérard D. Levesque,
ministre des Finances

Préparé conformément aux
articles 38 et 39 du chapitre
A-6 des lois refondues du Québec

Gouvernement du Québec
Conseil du trésor

ISSN 0709-3721
ISBN 2-550-20612-6

Dépôt légal, 1er trimestre 1990
Bibliothèque nationale du Québec

Sommaire général des dépenses

Ministères et organismes	Crédits à voter
	$
Main-d'oeuvre, Sécurité du revenu et Formation professionnelle	183 000 000
	183 000 000

Main-d'oeuvre, Sécurité du revenu et Formation professionnelle

Programmes	1989-1990
Secteur: **Régimes de sécurité du revenu**	**$**
5. Prestations d'aide sociale	**173 000 000**
7. Sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris	**3 000 000**
Secteur: **Main-d'oeuvre et emploi**	
10. Protection et développement de l'emploi	**7 000 000**
Crédits à voter	**183 000 000**

Main-d'oeuvre, Sécurité du revenu et Formation professionnelle

Programme 5
Prestations d'aide sociale

	1989-1990
	$
Crédits à voter	**173 000 000**

Ce programme vise à assurer à tout ménage un revenu fondé sur la différence entre ses ressources et ses besoins essentiels

Ventilation des crédits

Super-catégories et catégories	1989-1990
	(000 $)
Transfert	
10 Transfert	173 000,0
	173 000,0

Main-d'oeuvre, Sécurité du revenu et Formation professionnelle

Programme 7
Sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris

	1989-1990
	$
Crédits à voter	**3 000 000**

Ce programme vise à doter l'Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris des sommes requises pour leur assurer une garantie de revenu lorsqu'ils s'adonnent à des activités traditionnelles.

Ventilation des crédits

Super-catégories et catégories	1989-1990
	(000 $)
Transfert	
10. Transfert	3 000,0
	3 000,0

Main-d'oeuvre, Sécurité du revenu et Formation professionnelle

Programme 10
Protection et développement de l'emploi

Éléments	1989-1990
3.	$
Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets favorisant l'employabilité et l'emploi*	7 000 000
Crédits à voter	**7 000 000**

Ce programme vise à assurer la protection des emplois, à faciliter, au besoin, le reclassement de la main-d'oeuvre et à favoriser la réalisation de projets générateurs d'emplois.

* Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation des crédits

Super-catégories et catégories	Éléments 3	1989-1990
	(000 $)	
Transfert		
10. Transfert	7 000,0	7 000,0
	7 000,0	7 000,0